

NOUVEAU ! L'ACCORD SUR LA CLASSIFICATION DE DROIT PRIVÉ EST ADOPTÉ !

La CFE-CGC a dit OUI pour VOUS !

Pourquoi cet accord est-il une victoire ?

Parce qu'il reconnaît votre expertise, élargit vos perspectives et valorise votre travail comme jamais auparavant,

1 Des Intitulés de Poste Modernisés

Votre métier évolue, votre titre aussi !

Par exemple :

- "Conseiller en Gestion des Droits" → "Conseiller Indemnisation" : un nom qui reflète mieux votre rôle clé.
- "Chargé d'Appui au Pilotage" → "Chargé d'Appui Opérationnel" : une appellation plus dynamique et alignée sur vos missions.

2 14 Nouveaux Emplois Créés !

Des opportunités inédites pour grandir dans votre carrière :

- 2 postes en Conseil :

Conseiller Chargé de Développement des Projets et Services aux Usagers : un rôle transverse pour innover au service des usagers.

Conseiller en Délivrance des Services Centralisés : une chance de monter en compétences sur les plateformes.

-12 postes en Fonctions Supports : des métiers repensés pour mieux reconnaître votre expertise.

 **Bonus: Ces nouveaux postes offrent une amplitude indiciaire élargie pour une progression salariale plus juste.**



À vos agendas : Les offres seront publiées à la BDE dès le 1er juin 2026 !



3 5 Emplois Fusionnés pour Plus de Cohérence

Moins de complexité, plus de clarté !

Par exemple :

- Chargé(e) de la Diversité et du Handicap + Chargé(e) des Conditions de Vie au Travail → Un seul poste renforcé : Chargé(e) de la Diversité, du Handicap et des Conditions de Vie au Travail.
- Amplitude élargie : de E1 à G4 pour une meilleure reconnaissance.

4 Des Amplitudes Revues à la Hausse !

Votre travail mérite d'être mieux valorisé :

- Référents Métiers, Responsables Accueil, Responsables d'Équipe : amplitude étendue jusqu'au niveau G (au lieu de F).
- Chargés d'Opérations Immobilières, Contrôleurs de Gestion, Juristes, Acheteurs, Trésoriers, Chargés d'Analyse des Données Comptables et Financières: amplitude jusqu'au niveau H (au lieu de G).

Ce que ça change pour VOUS

- Conseiller en Agence ? Postulez sur les nouveaux postes avec une amplitude jusqu'à G et valorisez vos missions transverses.
- Référent Métier ou Responsable d'Équipe? Votre reconnaissance s'étend désormais jusqu'au niveau G.
- Fonction Support ? Des postes dans le réseau vous attendent avec une amplitude élargie jusqu'à G (voire H pour certains métiers).
- DPSR ? Évoluez vers le poste de Conseiller en Délivrance des Services Centralisés avec une amplitude de D à E.

 Et si vous ne vous retrouvez pas dans ces cas ?

Pas de panique ! Vous conservez tous les avantages de l'ancienne classification, avec en plus de nouvelles perspectives pour l'avenir.

